

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 juin 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3679)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 953

présenté par

M. Hammadi, rapporteur général, M. Bies, rapporteur thématique Mme Chapdelaine, rapporteure thématique et Mme Corre, rapporteure thématique

ARTICLE 27

À la dernière phrase de l'alinéa 18, après le mot :

« aux »

insérer les mots :

« locataires de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.